



Chiffre d'affaires de 107,3M€ au premier trimestre 2023 en croissance de +8,2% par rapport à 2022

Les ventes de Delta Plus Group, acteur majeur sur le marché des Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.), ont progressé de +8,2% (+8,1M€) au premier trimestre 2023 et atteignent 107,3 millions d'Euros.

Le Groupe a entamé l'année 2023 sur un rythme de croissance organique soutenu, en raison notamment d'un niveau d'activité élevé en Argentine au premier trimestre.

Le Groupe a également bénéficié d'un effet de périmètre positif, lié à l'intégration de Drypro (Mexique), société intégrée dans le périmètre du Groupe au 1^{er} juillet 2022.

L'effet périmètre positif (+2,0%) représente un impact de +2,0M€ sur le chiffre d'affaires.

Les effets de change, négatifs dans la continuité des derniers mois de 2022, s'élèvent à -4,4M€ au premier trimestre, soit un impact de -4,4% sur la variation du chiffre d'affaires. Il est à noter le poids important de la dépréciation du Peso Argentin par rapport à l'Euro, qui contribue à elle seule à un effet de change négatif de -4,7M€ sur les trois premiers mois de l'année.

A périmètre et taux de change constants, la croissance organique du chiffre d'affaires consolidé s'élève à +10,6% sur le premier trimestre 2022 (+10,5M€) dont 9,0M€ (+9,1%) provient de la forte activité enregistrée en Argentine sur les trois premiers mois de l'année.

Retraité des différents impacts de l'activité en Argentine, le chiffre d'affaires consolidé est en croissance de +3,8% au premier trimestre 2023, grâce à un effet de périmètre de +2,0%, un effet de change positif de +0,3% et une croissance organique de +1,5%.

Chiffre d'affaires consolidé <i>En millions d'Euros</i>	2022	2021	Evolution	Evolution Périmètre et taux de change constants (1)
Chiffre d'affaires Groupe 1^{er} trimestre	107,3	99,2	+8,2%	+10,6%
Chiffre d'affaires Europe	54,3	54,2	+0,1%	+0,4%
Chiffre d'affaires Hors Europe	53,0	45,0	+17,9%	+22,9%

(1) Sur le premier trimestre 2023, l'effet périmètre s'élève à +2,0% (+2,0M€) et l'effet de change s'élève à -4,4% (-4,4M€)

Europe

En Europe, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2023 (54,3M€) est stable par rapport aux trois premiers mois de 2022 (+70K€ soit une hausse de +0,1%).

L'effet de change (-141K€) est très légèrement négatif sur le trimestre (-0,3%), concentré sur l'évolution de la parité entre Euro et GBP / Zloty (PLN).

Aucun effet périmètre n'étant à constater sur cette zone en 2023, la croissance organique est donc de +0,4% sur le trimestre.

Hors Europe

Le chiffre d'affaires réalisé Hors Europe au premier trimestre 2023 s'élève à 53,0M€, en augmentation de +8,0M€ (+17,9%) par rapport à 2022.

L'effet de périmètre lié à l'intégration de Drypro (Mexique) s'élève à 2,0M€ (soit une contribution de +4,4% à la croissance de la zone Hors Europe).

Les fluctuations de l'Euro par rapport au Peso Argentin (ARS) ont été très marquées au cours des derniers mois, le Groupe enregistre ainsi sur le premier trimestre 2023 un effet de change défavorable de -4,3M€ sur le chiffre d'affaires réalisé Hors Europe (-4,4%) dont -4,7M€ concentrés sur la devise Argentine.

Retraité des effets de change et de périmètre, la croissance organique du chiffre d'affaires est de +22,9% (+10,3M€) au premier trimestre 2023.

Il est à noter que la filiale du Groupe en Argentine a connu une forte croissance de son chiffre d'affaires au premier trimestre (+9,0M€ soit +433%) à la fois en raison d'un effet de rattrapage lié à la levée de contraintes administratives à l'importation, mais aussi à un contexte de très forte inflation dans le pays. Cette croissance est toutefois à relativiser compte-tenu de l'effet de change négatif enregistré sur le Peso Argentin sur le premier trimestre. Retraité des effets de change, la croissance du chiffre d'affaires en Argentine est de +4,3M€ (+205%) au premier trimestre 2023.

Les prochains mois devraient être marqués par un retour à la normale sur cette filiale.

Hors Argentine, la croissance organique du chiffre d'affaires Hors Europe s'élève à +3,1% au premier trimestre 2023.

Perspectives 2023

- **Confirmer une croissance organique positive du chiffre d'affaires en 2023**
- **Finaliser l'intégration des sociétés Maspica, Safety Link et Drypro, acquises en 2022**
- **Amorcer un retour sur le niveau de rentabilité opérationnelle pré-Covid**
- **Confirmer la solidité de la structure financière du Groupe pendant cette période d'incertitude**

Delta Plus Group a démontré depuis 2020 sa capacité à limiter les conséquences des crises successives qui ont marqué les trois dernières années, et à poursuivre dans le même temps une politique volontariste d'acquisitions, confirmant à travers 9 acquisitions finalisées depuis début 2020 sa stratégie de déploiement dans des zones à fort potentiel de croissance et sur des métiers à forte valeur ajoutée.

Le Groupe a enregistré en 2022 une croissance organique dynamique de près de 3%, et entame l'année 2023 avec une croissance organique de +10,6% sur le premier trimestre, marquée toutefois par une situation exceptionnelle en Argentine.

Le Groupe ambitionne pour 2023 une poursuite de la croissance organique de son chiffre d'affaires, en dépit d'un contexte macro-économique et géopolitique toujours très incertain.

En 2023, un reliquat d'effet périmètre de l'ordre de 4M€, lié à l'acquisition de Drypro (Mexique), impactera positivement le chiffre d'affaires du premier semestre, ce qui devrait représenter un effet périmètre de l'ordre de +2% sur les six premiers mois de l'année.

A l'inverse, le récent renforcement de l'Euro par rapport au Peso Argentin et à la plupart des autres devises devrait quant à lui se traduire sur le premier semestre 2023 par un effet de change négatif de l'ordre de -4%.

Sur le plan de la rentabilité, l'année 2023 reste marquée par des évènements qui font peser des incertitudes à court terme : guerre en Ukraine, persistance d'importantes tensions inflationnistes touchant notamment le prix des matières premières, du transport et de l'énergie, variations des taux de change des principales devises mondiales.

Dans ce contexte, le Groupe continue de mettre en place toutes les mesures destinées à limiter l'impact de ces événements significatifs sur le niveau de rentabilité opérationnelle et à amorcer un retour sur des niveaux similaires à ceux de la période ayant précédé la crise du Covid-19.

En outre, le Groupe ambitionne de conserver une structure financière solide lui permettant d'assurer le financement de son développement, notamment dans le cadre de sa stratégie de montée en gamme et de renforcement géographique.

Prochaine publication : Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2023
Mercredi 26 juillet 2023, après bourse

A propos de DELTA PLUS

Delta Plus Group conçoit, normalise, fabrique ou fait fabriquer et distribue une gamme complète d'Équipements de Protection Individuelle (EPI). Delta Plus Group est cotée sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR0013283108 - Mnémo : ALDLT)

Plus d'informations : www.delplusgroup.com

GLOSSAIRE

Définition de la croissance organique, ou croissance à périmètre et taux de change constants

La croissance organique, ou croissance à périmètre et taux de change constants est calculée en excluant les impacts des variations des taux de change ainsi que les effets de périmètre (impact des acquisitions et des cessions).

Le retraitement de l'effet de change consiste à calculer les agrégats de l'année en cours au taux de change de l'année précédente.

Le retraitement des effets de périmètre, pour les entités entrantes (acquisitions) consiste :

- Pour les entrées de périmètre de l'année en cours à retrancher la contribution de l'acquisition des agrégats de l'année en cours
- Pour les entrées de périmètre de l'année précédente, à retrancher la contribution de l'acquisition du 1^{er} janvier de l'année en cours jusqu'au dernier jour du mois de l'année en cours où a été réalisée l'acquisition l'année précédente

Le retraitement des effets de périmètre, pour les entités sortantes (cessions) consiste :

- Pour les sorties de périmètre de l'année en cours, à retrancher les contributions de l'entité sortie aux agrégats de l'année précédente à compter du 1^{er} jour du mois de cession
- Pour les sorties de périmètre de l'année précédente, à retrancher les contributions de l'entité sortie aux agrégats de l'année précédente